

Associations - Ville : un partenariat gagnant !

Avec plus de soixante-dix associations présentes sur son territoire, Chanteloup-les-Vignes dispose d'une offre étendue d'activités culturelles, sportives ou sociales. La Ville met tout en œuvre pour soutenir ce tissu associatif dense, qui permet l'enrichissement de la vie locale.



Avec plus de soixante-dix associations présentes sur son territoire, Chanteloup-les-Vignes dispose d'une offre étendue d'activités culturelles, sportives ou sociales. La Ville met tout en œuvre pour soutenir ce tissu associatif dense, qui permet l'enrichissement de la vie locale.

Le milieu associatif occupe une place essentielle dans la société française. A travers un mode d'action basé sur le bénévolat et l'engagement collectif, il contribue efficacement au dynamisme de notre société. Agissant aussi bien sur le lien social que sur la citoyenneté, l'éducation ou encore le bien-être, il s'impose comme LE partenaire indispensable de nos institutions, tant sur le plan national que sur le plan local. Ce constat est particulièrement vrai à Chanteloup-les-Vignes où les associations sont mobilisées depuis longtemps aux côtés de la Ville pour servir l'intérêt général.

Sport, solidarité, culture, mémoire, patrimoine, loisirs, action humanitaire, cultes... Plus de soixante-dix associations de tailles et d'ambitions diverses cohabitent dans la commune. Travaillant en collaboration étroite avec les services de la mairie, ces structures mobilisent de nombreux Chantelouvais. Elles sont également très impliquées dans l'animation de la vie locale à travers l'organisation de nombreux événements (soirées, repas conviviaux, concerts, tournois sportifs, rassemblements...) et la participation à plusieurs grandes manifestations municipales telles que la Fête de la Ville, le Forum des associations, la Foulée chantelouvaise ou encore les Journées du patrimoine... Tour d'horizon.

Associations sportives

Chanteloup-les-Vignes dispose d'un important patrimoine sportif : avec deux gymnases (abritant des salles polyvalentes, une salle de boxe, un mur d'escalade, une salle de musculation, deux terrains de tennis couverts, un terrain de tennis outdoor, un dojo, une salle de danse...), deux stades et deux city-stades, notre commune offre aux associations sportives des conditions optimales pour développer leurs activités. Une vingtaine d'entre elles sont enregistrées sur le territoire, permettant à nos habitants de s'adonner à la discipline de leur choix. Les amateurs de ballon ont ainsi l'embarras du choix : ACM Basket, Chanteloup Handball Club, 2 Rives Volley-ball, USCV 78... Ceux qui préfèrent la petite balle jaune peuvent, quant à eux, se tourner vers le Tennis Club de Chanteloup-les-Vignes (TCCV). Les fans de vitesse et d'endurance ne sont pas en reste avec le Vélo Club ou l'association de running VO2RS, qui collectionne les records. Et ce n'est pas tout ! De nombreuses autres disciplines figurent au programme : sports de combat (Ring de Chanteloup, ASCLV 78), arts martiaux (Chanteloup judo club, centre de karaté Goshindo Chanteloup, Aïkido Chanteloup-les-Vignes), escalade (Graines de Félines), gymnastique (Club gymnique de Chanteloup-les-Vignes).

Associations culturelles

Au-delà de la programmation annuelle proposée par la Ville, la vie culturelle chantelouvaise est animée par plusieurs associations locales. Parmi celles-ci, impossible de ne pas citer l'Association pour la Vie Educative et Culturelle (AVEC), qui aura marqué des générations de jeunes Chantelouvais. Issue des mouvements d'éducation populaire, cette association, qui vient de fêter ses 40 ans d'existence, est en effet connue et reconnue pour ses ateliers créatifs (art, musique, danse, théâtre, chant, loisirs...) mais aussi pour ses événements (Printemps des Poètes, Battle Dar, concerts...). Souhaitant mettre l'excellence culturelle à la portée de tous, cette association travaille main dans la main avec la Ville à travers plusieurs projets emblématiques, comme le projet « Démon », qui permet à des enfants issus des Quartiers en Politique de la Ville (QPV) de découvrir et de pratiquer un instrument de musique classique, en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

Autre « poids lourd » de la vie culturelle chantelouvaise, la Compagnie des Contraires a pour objectif de mettre les arts du spectacle au service de la prévention. A la fois école de cirque, troupe de théâtre et espace éducatif, cette structure, fondée par la très énergique Neusa Thomasi, intervient régulièrement auprès des jeunes et des habitants, sous la forme de spectacles, de cours ou d'ateliers. Depuis peu, cette compagnie a donné naissance à une petite sœur, l'association Bio'sphair, qui propose à un public en quête de sensations fortes de s'initier au trapèze volant.

La culture, c'est aussi l'Histoire. Ainsi, plusieurs associations chantelouvaises travaillent à la préservation du passé : les associations d'anciens combattants (FNACA et UNC), le Comité du Centenaire, qui organise chaque année la Course de Côte mais aussi l'AVIC qui entretient le carré de vigne du « Clos Chanteloup » pour conserver la mémoire du passé viticole de la commune.

Enfin, la bibliothèque de l'Ancienne bourrellerie, située près de la Mairie, accueille les amateurs de lecture trois fois par semaine. Animée par un petit groupe de passionnés, cette association propose une « heure du conte » pour les enfants de 4 à 8 ans, un mercredi sur deux.

Associations solidaires

Parce que la solidarité fait partie de l'ADN de Chanteloup-les-Vignes, plusieurs associations locales œuvrent au quotidien pour faciliter la vie des habitants. C'est notamment le cas de l'Association des Locataires Intercommunautaire de Chanteloup (ALIC), de l'Amicale des résidents de la Noé (ARN), qui accompagnent de nombreuses familles du quartier de la Noé (aide administrative, soutien à la parentalité, prévention, cours de langue...).

Basés à la Maison des Associations, les Restos du Cœur sont également présents dans la commune. Chaque année, leurs bénévoles organisent des collectes et des distributions de denrées alimentaires aux plus démunis.

Destiné à un public plus jeune que celui du centre social, l'ACVL travaille également sur le terrain, à travers des projets de prévention et d'animation. Lieu d'accueil et d'écoute, l'ACVL est un point de rendez-vous des jeunes adultes de Chanteloup-les-Vignes (18-35 ans).

Associations des communautés

Chanteloup-les-Vignes a la particularité de concentrer sur son territoire de nombreuses communautés. Cette diversité, qui est une des plus grandes forces de notre commune, se reflète évidemment dans son tissu associatif : Association Nationale des Nungs en France (ANNF), Association Soleil d'Algérie, Association Culturelle des Africains de Chanteloup (ACAC), Association Solidarité France Idoouloune, Association des Comoriens de Chanteloup-les-Vignes, Donne a zot la main, Association des Filles, Fils Kouyous et Sympathisants (AFFIKOS), Lumières de Madagascar, Djiké Kilé, Sagobé et villages... Au-delà des activités qu'elles proposent au niveau local, ces associations portent souvent des projets humanitaires à destination de leur pays d'origine. Elles contribuent de ce fait au développement international et humanitaire.

Associations enfance & associations seniors

La Ville compte de nombreuses associations qui travaillent à destination des enfants, de la jeunesse et de la famille en général. C'est le cas des associations de parents d'élèves, qui font le lien entre parents, école et municipalité, de la Compagnie des Louveteaux, qui permet à une dizaine d'assistantes maternelles de se retrouver pour proposer aux tout-petits des activités d'éveil en groupe ou encore d'Educacité, qui propose des conférences autour de la parentalité et du système éducatif.

Les seniors ont également leur association ! L'Amicale des anciens organise un goûter gratuit un jeudi sur deux, en alternance avec le CCAS, au cours desquels les personnes âgées peuvent prendre part à plusieurs activités (jeux de société, ateliers créatifs, loto...). L'association propose chaque année un voyage à l'étranger et plusieurs sorties culturelles.

Associations d'animation

Spécialiste de l'animation locale et de la restauration événementielle, le Comité des fêtes participe de très

nombreuses manifestations municipales en proposant boissons, hot-dogs et sandwiches aux visiteurs. Il organise également ses propres événements : la fête des vignerons en avril), la brocante de Chanteloup en juin, la fête des Vendanges en septembre (en partenariat avec l'AVIC) et un super loto pour le Téléthon en décembre !

Une politique tournée vers les acteurs associatifs

Afin de soutenir les associations dans la mise en oeuvre de leurs projets, la Ville a mis en place depuis de nombreuses années un service municipal dédié à l'animation et à la coordination de la vie associative. Animé par Zohra Ouichène, celui-ci conseille et accompagne les associations au quotidien. Il est également en charge de l'organisation du traditionnel Forum des associations, qui se déroule chaque année au mois de septembre. La Ville met aussi à la disposition des structures associatives un espace 100% dédié : la Maison des Associations. Dotée de salles de travail, de matériel informatique, de boîtes aux lettres (très utiles pour les domiciliations) et d'une cuisine, cet équipement permet aux bénévoles de faire vivre leur projet dans les meilleures conditions. Sur le plan financier, la municipalité porte une politique volontariste par l'attribution de subventions. Celles-ci sont toutefois soumises au respect d'un certain nombre de valeurs et d'objectifs consignés dans une "charte de la vie associative". En 2016, 608275 euros ont été versés aux associations sous la forme de subsides. Enfin, les services de la Ville (technique, sports, culture, communication...) participent régulièrement à l'organisation de manifestations portées par les acteurs associatifs. Une aide plus qu'indispensable à la réussite de ces événements...

Un guide pratique pour accompagner les associations

Afin de faciliter la vie des acteurs associatifs et de clarifier les relations qu'ils entretiennent avec la mairie, la Ville a décidé de mettre prochainement à leur disposition un « guide des associations ». Conçue dans un esprit accessible et fonctionnel, cette publication rassemblera une foule de documents et de conseils pratiques : charte de la vie associative, procédures, fiches techniques, demandes de subventions, agenda, liens et numéros utiles... Autant de clés et d'outils qui leur permettront de travailler plus simplement (et en meilleure complémentarité avec la mairie) au service de l'intérêt général. Le service de la vie associative le distribuera gratuitement aux associations dans les semaines à venir. Il sera également disponible en téléchargement sur notre site internet, chanteloup-les-vignes.fr.



3 questions à Halima Belhadj-Adda,
conseillère municipale déléguée à la vie associative

Pourquoi la Ville a-t-elle décidé de créer un guide pour les associations ?

La Ville, soucieuse du bien-être de ses associations, a souhaité mettre en place ce guide destiné aux acteurs associatifs pour les accompagner dans la nouvelle organisation de la vie associative qui se met en place à la rentrée 2016 à Chanteloup-les-Vignes. Il présente les nouvelles procédures et fournit des informations pratiques afin de faciliter le travail de chacune des associations présentes sur le territoire.

Quelles informations les associations pourront-elles y trouver ?

Les associations pourront trouver dans ce guide de nombreuses informations générales sur le milieu associatif ou de nombreux liens utiles (sites internet de références, portails du gouvernement...). Mais elles y trouveront surtout, et c'est notre objectif principal, des informations locales : le descriptif des équipements municipaux, les démarches à effectuer pour organiser un événement dans la commune, le calendrier événementiel ou encore les contacts utiles en mairie. Ce guide est un véritable outil au service de l'autonomie des associations chantelouvaïses.

A Chanteloup-les-Vignes, comment se traduit le partenariat entre la Ville et les associations ?

Les associations chantelouvaïses participent activement au bien-vivre des habitants. Elles sont aussi une composante essentielle de la démocratie et du développement local. Au niveau municipal, notre ambition est de soutenir et d'accompagner les projets porteurs de sens, de lien et d'utilité pour les habitants. Il est donc indispensable pour nous d'entretenir des relations constructives et partenariales avec nos acteurs associatifs. La démocratie, la liberté et la cohésion sociale sont des valeurs sur lesquelles la Ville s'appuie au quotidien. Ce guide est un lien qui nous permettra de continuer à avancer main dans la main, dans cet esprit de convivialité qui fait notre force.

Chiffres clés

71 associations déclarées à Chanteloup-les-Vignes

608 275 € de subventions ont été versés aux associations chantelouvaïses en 2016

Plus de 50 manifestations événementielles associatives par an à Chanteloup-les-Vignes (hors activités et ateliers réguliers)

Contact

Service de la Vie associative - Zhora Ouichène

01 34 01 10 56 - Place du Pas

vie.associative@chanteloup-les-vignes.fr